



MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DE MASTER 1 Sciences du médicament

Composante : Pharmacie Année 2018 / 2019



Approuvé en CFVU  
Le 27 septembre 2018  
conformément à la  
Charte des examens

Vu la charte des examens adoptée en CFVU le 15 septembre 2016

Type de diplôme : Master 1	Code VDI : PM1SMED 600
Mention : Sciences du Médicament	Code VET : PM1SME 600
Parcours :	
Règle de compensation composante : type de compensation	<input type="checkbox"/> Semestrielle <input checked="" type="checkbox"/> Annuelle (hors UE TER et Stages)
Note minimale de report en session 2 :	10/20
Valorisation de l'ABJ :	<input type="checkbox"/> Neutralisation <input checked="" type="checkbox"/> Note à zéro
Valorisation de l'ABI :	<input type="checkbox"/> Neutralisation <input checked="" type="checkbox"/> Note à zéro
Valorisation de la dispense d'examen :	<input checked="" type="checkbox"/> Neutralisation <input type="checkbox"/> Coefficient zéro <input type="checkbox"/> Note de substitution : ....

Elément évalué							SESSION 1											SESSION 2								
LIBELLE	RESPONSABLE	Type (UE/ECUE)	UE/ECUE obligatoire/facultative/à choix/bonus	ECTS	Coef	Nature			CONTRÔLE CONTINU (CC)				CONTROLE TERMINAL (CT)				CONTRÔLE CONTINU (CC)			CONTROLE TERMINAL (CT)						
						CM (h)	TD (h)	TP (h)	DUREE (en h)	Nature	Barème	Coefficient	%	%	coefficient	Barème	DUREE (en h)	Nature	DUREE (en h)	Nature	%	%	coefficient	barème	DUREE (en h)	Nature
<b>Semestre 1</b>																										
UE Qualité et aspects technico-règlementaires	Virginie Rage	UE	o	3,5	3,5	35				O/E	47	2,4	67	33	1,1	23	1	Ecrit				100	3,5	70	0,5	oral
UE Statistiques, méthodologie expérimentale et veille technologique	Gilberte Marti Mestres	UE	o	3,5	3,5	35								100	3,5	70	2H30	Ecrit				100	3,5	70	2H30	Ecrit
UE Anglais	Isabelle Maître Devallon	UE	o	3	3		30			Oral et Ecrit	60	3	100									100	3	60		Oral
UE R et D et enregistrement du médicament	Philippe Legrand	UE	o	5	5	50								100	5	50	2	Ecrit				100	5	50	2	Ecrit
<b>UE obligatoires à choix pour 15 ECTS</b>																										
UE Enregistrement et économie du médicament et autres produits de santé	Virginie Rage	UE	à choix	5	5	50								100	5	100	2H	Ecrit				100	5	100	2H	Ecrit
UE Contrôle de Qualité des produits de Santé : méthodes d'analyse physico-chimique	Catherine Perrin	UE	à choix	5	5	30	20							100	5	100	2	Ecrit				100	5	100	2	Ecrit
UE Investigation toxicologique	Pierre Cuq	UE	à choix	5	5	50								100	5	100	2	Ecrit				100	5	100	2	Ecrit
UE Biochimie structurale - (organisée par FDS)	Rachel Cerdan FDS	UE	à choix	5	5	30	20			Ecrit	20	1	20	80	4	80	2	Ecrit				80	4	80	2	Ecrit
UE Biologie des systèmes (organisée par FDS)	Ovidiu Radulescu FDS	UE	à choix	5	5	50								100	5	100	2	Ecrit				100	5	100	2	Ecrit
UE Pharmacologie moléculaire et thérapeutique	Catherine Oiry	UE	à choix	5	5	50								100	5	100	2	Ecrit				100	5	100	2	Ecrit
UE Phénomènes dynamiques et interactions dans les systèmes biologiques - (organisée par FDS)	Andréa Parmiggiani FDS	UE	à choix	5	5	50				Ecrit	30	1,5	30	70	3,5	70	2	Ecrit				70	3,5	70	2	Ecrit
UE Biologie cellulaire - (organisée par FDS)	Paul Mangeat	UE	à choix	5	5						30	1,5	30	70	3,5	70	2	Ecrit				70	3,5	70	2	Ecrit
UE Génomique fonctionnelle - (organisée par FDS)	Jamal Tazi	UE	à choix	5	5	50					30	1,5	30	70	3,5	70	2	Ecrit				70	3,5	70	2	Ecrit
<b>Semestre 2</b>																										
UE Travail encadré de recherche		UE	o	5	5									50	2,5	50		Mémoire Oral				50	2,5	50		Mémoire Oral
<b>UE obligatoires à choix pour 15 ECTS ou 10 ECTS si stage long</b>																										
UE Elaboration et Formulation des médicaments	Gilberte Marti Mestres	UE	à choix	5	5	39	8	3		Oral et Ecrit	25	1,5	25	75	3,75	75	1h30	Ecrit*				75	3	75	1H30	Ecrit
UE Bases physicochimiques, pharmacocinétique et évaluation préclinique des médicaments	Litaty Mbatchi	UE	à choix	5	5	45	5							100	5	100	2h	Ecrit*				100	5	100	2h	Ecrit





Vu la charte des examens adoptée en CFVU le 15 septembre 2016

Type de diplôme : Master 2	Code VDI : PM2SMED 604 - PM2SMED 600 - PM2SMED 603 - PM2SMED 602 - PM2SMED 600
Mention : Sciences du Médicament	Code VET : PM2ERI 600 - PM2APS 600 - PM2DPS 600 - PM2BSC 600 - PM2ASA 600
Parcours : Environnement réglementaire international des entreprises et produits de santé Analyse des produits de santé : qualité et méthodologie Développement des produits de santé : qualité et sécurité Biologie structurale et conception rationnelle de molécules bioactives Aging et stratégies anti âge	
Règle de compensation composante : type de compensation	<input checked="" type="checkbox"/> Semestrielle (hors Projet tutoré) <input type="checkbox"/> Annuelle
Note minimale de report en session 2 :	10/20
Valorisation de l'ABJ :	<input type="checkbox"/> Neutralisation <input checked="" type="checkbox"/> Note à zéro
Valorisation de l'ABI :	<input type="checkbox"/> Neutralisation <input checked="" type="checkbox"/> Note à zéro
Valorisation de la dispense d'examen :	<input checked="" type="checkbox"/> Neutralisation <input type="checkbox"/> Coefficient zéro <input type="checkbox"/> Note de substitution : ....

LIBELLE	RESPONSABLE	Type (UE/ECUE)	UE/ECUE obligatoire/facultative/à choix/bonus	ECTS	Coef	SESSION 1																SESSION 2					
						Nature			CONTRÔLE CONTINU (CC)					CONTROLE TERMINAL (CT)				CONTRÔLE CONTINU (CC)			CONTROLE TERMINAL (CT)						
						CM (h)	TD (h)	TP (h)	DUREE (en h)	Nature	Barème	Coefficient	%	%	Coefficient	Barème	DUREE (en h)	Nature	DUREE (en h)	Nature	%	%	Coefficient	Barème	DUREE (en h)	Nature	
<b>Semestre 3</b>																											
UE 1 - Management de projets et management du risque	Franck Diafouka	UE	o	2	2	20								100	2	40	2	Ecrit					100	2	40	2	Ecrit
UE 2 - Actualités et avancées récentes en sciences du médicament et des produits de santé	Pierre-Antoine Bonnet	UE	o	2	2									100	2	40	1	Ecrit					100	2	40	1	Ecrit
UE 3 - Application de l'anglais à l'évaluation des produits de santé	Isabelle Maître Devallon	UE	o	3	3	30				Oral et Ecrit	60	3	100										100	3	60		Oral
UE 8 ou 9 ou 10 - Projet Tuteuré ou échange international	Responsables de parcours	UE	o	7	7						47		33,57	33,57		47		Mémoire Oral					100	7	140		Oral et Ecrit
<b>Parcours Environnement réglementaire international des entreprises et produits de santé</b>																											
UE 4 - Enregistrement des médicaments Union européenne et national	Virginie Rage Andrieu	UE	o	4	4	40				Ecrit	20	1	25	75	3	60	2	Ecrit					75	3	60	2	Ecrit
UE 5 - Réglementations spécifiques	Virginie Rage Andrieu	UE	o	4	4	40								100	4	80	2	Ecrit					100	4	80	2	Ecrit
UE 6 - Enregistrement international des médicaments	Cécile LeGal Fontès	UE	o	4	4	40								100	4	80	2	Ecrit					100	4	80	2	Ecrit
UE 7 - Accès au marché et valorisation industrielle	Cécile LeGal Fontès	UE	o	4	4	40								100	4	80	2	Ecrit					100	4	80	2	Ecrit
<b>Parcours Analyse des produits de santé : Qualité et Méthodologie</b>																											
UE 4 - Management organisationnel et de la qualité	Catherine Perrin	UE	o	4	4	25	27			E et O	40	2	50	50	2	40	1	Ecrit					50	2	40	1	Ecrit
UE 5 - Métrologie, qualification des appareillages et validation des méthodes d'analyses	Yoann Ladner	UE	o	4	4	22	22	21		TP	48	2,4	60	40	1,6	32	2	Ecrit					40	2	32	2	Ecrit
UE 6 - Maitrise des résultats d'analyse	Catherine Perrin	UE	o	4	4	21	33																				
Statistiques														50	2	40	2	Ecrit					50	2	40	2	Ecrit
Incertitude de mesure														50	2	40	2	Ecrit					50	2	40	2	Ecrit
UE 7 - Méthodes analytiques et microbiologiques en contrôle qualité	Yoann Ladner	UE	o	4	4	28	12							100	4	80	2	Ecrit					100	4	80	2	Ecrit



MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DE MASTER 2 Sciences du Médicament

Composante : Pharmacie Année 2018/ 2019

Élément évalué					SESSION 1													SESSION 2										
LIBELLE	RESPONSABLE	Type (UE/ECUE)	UE/ECUE obligatoire/facultative/à choix/bonus	ECTS	Coef	CM (h)	TD (h)	TP (h)	DUREE (en h)	Nature	Barème	Coefficient	%	%	Coefficient	Barème	DUREE (en h)	Nature	DUREE (en h)	Nature	%	%	Coefficient	Barème	DUREE (en h)	Nature		
<b>Parcours développement des produits de santé : qualité et sécurité</b>																												
UE 4 - Matières premières et macromolécules dans les nouvelles thérapies	Pierre Antoine Bonnet	UE	o	4		4	40							100	4	80	2	Ecrit				100	4	80	2	Ecrit		
UE 5 - Développement des formes pharmaceutiques à risque	Philippe Legrand	UE	o	4		4	40							100	4	80	2	Ecrit				100	4	80	2	Ecrit		
UE 6 - Toxicologie : méthodes d'études spécifiques et transversales	Pierre Cuq	UE	o	3		3	30							100	3	60	2	Ecrit				100	3	60	2	Ecrit		
UE 7 - Pharmacologie de sécurité	Jacqueline Azay	UE	o	3		3	30							100	3	60	2	Ecrit				100	3	60	2	Ecrit		
UE 8 - Prédiction des propriétés pharmacocinétiques	Alexandre Evrard	UE	o	2		2	20			QCM,QROC	8	0,4	20	80	1,6	32	2	Ecrit				80	1,6	32	2	Ecrit		
<b>Parcours Biologie structurale et conception rationnelle de molécules bioactives</b>																												
UE 4 - Bioinformatique structurale	Stefano Trapani	UE	o	2		2	25				40	2	100					Rapport*				100	2	40	2	Ecrit		
UE 5 - Drug design	Ludovic Maillard	UE	o	2		2	20						50	1	20	20 min		Oral				100	2	40		Oral et Ecrit		
UE 6 - RMN biologique : structure, interactions et criblage de molécules bioactives	Christian Roumestand	UE	o	4		4	35	20	5					100	4	80	2	Ecrit				100	4	80	2	Ecrit		
UE 7 - Biocristallographie : structure et criblage de protéines	Jean-François	UE	o	4		4	22		8		20	1	25	75	3	60	2	Ecrit				75	3	60	2	Ecrit		
UE8 - Biochimie préparative et analytique	Stéphane Delbecq	UE	o	4		4	10	40			40	2	50	50	2	40	2	Ecrit				50	2	40	2	Ecrit		
<b>Parcours Aging et stratégies anti-âge</b>																												
UE 4 - Bases cellulaires et moléculaires de la sénescence	Simon Galas	UE	o	3		3	35							100	3	60	1H30	Ecrit				100	3	60	1H30	Ecrit		
UE 5 - Approches pharmacologiques	Simon Galas	UE	o	3			35							100	3	60	1H30	Ecrit				100	3	60	1H30	Ecrit		
UE 6 - Approches dermocosmétiques	Gilberte Marti Mestres	UE	o	4		4	40	10		Oral et Ecrit	20	1	25	75	3	60	2H	Ecrit**				75	3	60	2	Ecrit		
UE 7 - Modèles d'observation et de criblage en R et D pharmaceutique	Simon Galas	UE	o	3		3	40							100	3	60	1H30	Ecrit				100	3	60	1H30	Ecrit		
UE 8 - Applications cellulaires et moléculaires dans l'aging	Simont Galas/ Myriam Richaud	UE	o	2		2		35		Oral et Ecrit	2	40	100						Oral et Ecrit		100							
UE 9 - Marketing et industries dermocosmétiques	Gilberte Marti Mestres	UE	o	1		1	10	10						100	1	20	20 min	Oral + rapport				100	1	20		Oral + rapport		
<b>Semestre 4</b>																												
UE Stage Master 2	Responsables de parcours	UE	o	30		30								33,33	10	200		Rapport Oral et appréciation				33,33	10	200		Rapport Oral et appréciation		

\* Etude bibliographique encadrée portant sur l'historique de la découverte d'une substance active (rapport bibliographique)

\*\* l'épreuve écrite pourra comprendre l'analyse d'une publication ou d'un document en langue anglaise





**Approuvé en CFVU  
Le 27 septembre 2018  
conformément à la  
Charte des examens**

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES du Master Sciences du Médicament Composante : Pharmacie - Année 2018/ 2019**

### **Organisation des enseignements et travaux**

Chaque année de master comprend un stage, un devoir personnel et des enseignements :

- **Stage** : min. 1 mois en M1 et min. 5 mois en M2
- **Devoir personnel** qui pourra être individuel (travail encadré de recherche) ou collaboratif ou/et coopératif (projet tutoré).
- **Enseignements** organisés en unités d'enseignements (U.E.). Ces U.E. sont des regroupements cohérents d'enseignements. Elles sont obligatoires ou optionnelles.

En première année de master, en dehors des UEs obligatoires, les étudiants sont admis à passer uniquement les épreuves des UEs optionnelles qu'ils ont choisies par le remplissage du formulaire spécifique avant la date limite. Le choix de ces UEs optionnelles est effectué en fonction du parcours spécifique envisagé pour la deuxième année de Master.

### **Assiduité, épreuves et contrôle continu**

L'assiduité aux enseignements (cours magistraux, conférences, travaux dirigés) est obligatoire.

Les épreuves des UE portent sur l'ensemble des enseignements organisés (CM et/ou TD et/ou TP et/ou TD/TP **et/ou conférences**) dans l'UE.

Les notes d'UE intègrent, le cas échéant, les notes de contrôle continu (CC), des TP et/ou TD/TP.

L'organisation du contrôle continu des **CM**, TP et TD est laissée à la libre appréciation des enseignants responsables (plusieurs notes et/ou une note finale, pouvant correspondre à : des compte-rendu de séances, des interrogations écrites ou orales, des exposés, la prise en compte de l'assiduité, la note d'un examen terminal, etc.).

Quelle que soit la note obtenue à une UE, les étudiants conservent leurs notes de contrôles continus à la 2<sup>ème</sup> session à l'exception des notes de contrôle continu des UE « Qualité et aspects technico réglementaires », « Anglais » (M1) et « Application de l'Anglais à l'évaluation des produits de santé » (M2) qui ne sont pas conservées.

Un étudiant absent à une épreuve se voit attribuer la note de zéro à cette épreuve.

### **Session 2**

Un étudiant ayant une moyenne générale  $\geq 10/20$  mais présentant au moins une note d'UE  $< 7/20$  sera ajourné et repassera en seconde session toutes les UEs dont la note est  $< 7/20$ . **S'il le souhaite, il pourra repasser des UEs pour lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10/20.**



## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES du Master Sciences du Médicament** **Composante : Pharmacie - Année 2018/ 2019**

Un étudiant ayant une moyenne générale < 10/20 sera ajourné et devra repasser en seconde session toutes les UEs dont la note est < 10/20.

Après la 2<sup>ème</sup> session les notes retenues sont les meilleures notes des deux sessions pour chaque UE.

### **Redoublement**

Il est autorisé au maximum, un redoublement en Master 1 et un redoublement en Master 2 sauf cas particuliers exceptionnels.

Les étudiants redoublant conservent uniquement les UEs pour lesquelles ils ont obtenu une note  $\geq 10/20$  ; ils devront donc représenter uniquement les UEs, travaux, projets, stages pour lesquels leur note est < 10/20.

## **MASTER 1**

### **Semestre 1**

Certaines UEs sont obligatoires pour envisager l'entrée dans un parcours spécifique en Master 2<sup>ème</sup> année :

*Parcours « Environnement réglementaire international des entreprises et produits de santé » :*

UE Enregistrement et économie du médicament et autres produits de santé  
UE Contrôle de Qualité des produits de Santé : méthodes d'analyse physico-chimique  
UE Investigation toxicologique

*Parcours « Analyse des produits de santé : Qualité et Méthodologie » :*

UE Enregistrement et économie du médicament et autres produits de santé  
UE Contrôle de Qualité des produits de Santé : méthodes d'analyse physico-chimique

*Parcours « Développement des produits de santé : Qualité et sécurité » :*

UE Investigation toxicologique  
UE Pharmacologie moléculaire et thérapeutique  
UE Contrôle de Qualité des produits de Santé : méthodes d'analyse physico-chimique

*Parcours « Biologie structurale et conception rationnelle de molécules bioactives » :*

UE Biochimie structurale  
UE Phénomènes dynamiques et interactions dans les systèmes biologiques

*Parcours « Aging et stratégies anti-âge » :*

UE Investigation toxicologique

### **Semestre 2**

#### **- Travail encadré de recherche**

Mémoire comprenant la note de régularité du travail de l'étudiant





## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES du Master Sciences du Médicament Composante : Pharmacie - Année 2018/ 2019

Présentation orale du mémoire

- **Stage minimum** 1 mois

Rapport de stage

Soutenance orale intégrant la note d'appréciation du maître de stage

La soutenance orale s'effectuera devant un jury minimum de 3 personnes.

La soutenance peut avoir lieu à distance, à l'aide de moyens numériques.

Certaines UEs sont obligatoires pour envisager l'entrée dans un parcours spécifique en Master 2<sup>ème</sup> année :

*Parcours « Environnement réglementaire international des entreprises et produits de santé » :*

UE Elaboration et Formulation des médicaments

*Parcours « Analyse des produits de santé : Qualité et Méthodologie » :*

UE Outils Chimiques et Analytiques pour la Biologie

UE Elaboration et Formulation des médicaments

*Parcours « Développement des produits de santé : Qualité et sécurité » :*

UE Bases physico chimiques, pharmacocinétique et évaluation préclinique des médicaments

*Parcours « Biologie structurale et conception rationnelle de molécules bioactives »:*

UE Microscopies et spectroscopies pour la biologie

**UE Conception du Médicament : Introduction au drug-design**

*Parcours « Aging et stratégies anti-âge »:*

UE Elaboration et Formulation des médicaments

UE Introduction à l'Aging et à l'Anti-âge

UE Développement en industrie de modèles de l'Aging



Une des UEs à choix pourra être remplacée par une prolongation de leur stage obligatoire en laboratoire, les étudiants effectuant alors un stage long de 4 à 5 mois. (sauf pour le parcours aging et stratégies anti âge)

### **Conditions de validation**

Les UEs sont validées par compensation sur l'année (à l'exception du Travail encadré de recherche (TER) et du ou des stages), si la moyenne générale est  $\geq 10/20$  et si aucune note d'UE n'est inférieure à 7/20.

- L'UE Conception du Médicament : Introduction au Drug design est validée par l'obtention d'une note  $\geq 50/100$  avec un minimum de 30 /60 lors de l'épreuve écrite.



## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES du Master Sciences du Médicament** **Composante : Pharmacie - Année 2018/ 2019**

- Le « Travail encadré de recherche », TER, est validé par l'obtention d'une note  $\geq 50/100$ .
- Le « Stage » est validé par l'obtention d'une note  $\geq 100/200$

En cas de fin anticipée du stage, les responsables pédagogiques se réuniront pour décider en fonction des circonstances d'espèce, de la nécessité de réaliser un stage complémentaire et, le cas échéant, de sa durée.

Si un stage complémentaire est effectué, il sera évalué selon les mêmes modalités. Les responsables pédagogiques se réuniront pour décider de la prise en compte ou non, des notes des épreuves du premier stage, pour la validation finale du stage.

En cas d'échec à la première session (non moyenne) :

- si l'appréciation du maître de stage est égale ou supérieure à la moyenne : l'étudiant doit repasser la soutenance et présenter un nouveau rapport ;
- si l'appréciation du maître de stage est inférieure à la moyenne : l'étudiant doit, en sus, faire un nouveau stage.

En cas d'échec à la 2ème session, l'étudiant est ajourné au master 1.

**Pour être déclaré admis l'étudiant devra avoir acquis 60 ECTS par :**

- **la validation des unités d'enseignement qui se compensent entre elles,**
- **la validation du Travail Encadré de Recherche**
- **la validation du ou des stage(s),**
- **Un seul redoublement est autorisé sauf cas particuliers exceptionnels.**





**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES du Master Sciences du Médicament**  
**Composante : Pharmacie - Année 2018/ 2019**

**MASTER 2**



**Approuvé en CFVU**  
**Le 27 septembre 2018**  
**conformément à la**  
**Charte des examens**

**Semestre 3**

**- UE Projet tutoré :**

Note de Mémoire

Note de régularité du travail de l'étudiant

Soutenance orale du mémoire ou contrôle continu selon le parcours

La soutenance orale s'effectuera devant un jury minimum de 3 personnes

**Semestre 4**

Le second semestre de master 2 est constitué uniquement d'un stage.

Stage minimum 5 mois (6 mois pour les étudiants en pharmacie)

Rapport de stage

Soutenance orale intégrant la note d'appréciation du maître de stage

La soutenance orale s'effectuera devant un jury minimum de 3 personnes.

La soutenance peut avoir lieu à distance, à l'aide de moyens numériques.

**Conditions de validation**

Les deux semestres ne se compensent pas entre eux.

Les UEs du premier semestre à l'exception du « Projet tutoré » sont validées par compensation entre elles, si la moyenne générale est  $\geq 10/20$  et si aucune note d'UE n'est inférieure à 7/20.

- Le Projet tutoré est validé par l'obtention d'une note  $\geq 70/140$

- Le Stage est validé par l'obtention d'une note  $\geq 300/600$

En cas de fin anticipée du stage, les responsables pédagogiques se réuniront pour décider en fonction des circonstances d'espèce, de la nécessité de réaliser un stage complémentaire et, le cas échéant, de sa durée.

Si un stage complémentaire est effectué, il sera évalué selon les mêmes modalités. Les responsables pédagogiques se réuniront pour décider de la prise en compte ou non, des notes des épreuves du premier stage, pour la validation finale du stage.

En cas d'échec à la première session (non moyenne) :

- si l'appréciation du maître de stage est égale ou supérieure à la moyenne : l'étudiant doit repasser la soutenance et présenter un nouveau rapport ;
- si l'appréciation du maître de stage est inférieure à la moyenne : l'étudiant doit, en sus, faire un nouveau stage.

En cas d'échec à la 2ème session, l'étudiant est ajourné au master 2 et devra s'inscrire l'année suivante en Master 2 pour effectuer un nouveau stage.



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES du Master Sciences du Médicament**  
**Composante : Pharmacie - Année 2018/ 2019**

Pour être déclaré admis l'étudiant devra avoir acquis 60 ECTS par :

- la validation des unités d'enseignement du semestre 3 qui se compensent entre-elles,
- la validation de l'UE projet tutoré (ou de l'UE « stage Montréal »)
- la validation de l'UE « Stage»

**SPECIFICITES DANS LE CADRE DES ECHANGES D'ETUDIANTS ENTRE L'UNIVERSITE DE MONTPELLIER ET L'UNIVERSITE DE MONTREAL POUR LE PARCOURS ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE :**

**a) Pour les étudiants de Montpellier en échange à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal :**

Semestre 3 :

- Les étudiants sont dispensés de l'UE « Projet tutoré » en France et à la place réalisent un stage à l'Université de Montréal (enseignements et 154 heures d'activités en entreprise).

Semestre 4 :

- Stage à l'Université de Montréal dans le cadre du DESS « Développement du médicament » (UE stage Montréal) : 4 mois
- Stage en entreprise ou institution : 5 mois.

**b) Pour les étudiants de Montréal en échange à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Montpellier :**

Ces étudiants suivent le programme classique du Master 2 : 3 UEs de tronc commun, l'UE projet tutoré, 4 UEs de parcours et 6 mois de stage

